



Refus de demande d'échelonnement d'une amende

Par **dilek**, le **19/06/2009** à **16:33**

Bonjour,

j'ai une amende qui est resté impayée pendant 1 an et demi. En juin 2009, je reçois un courrier venant de la tresorerie des amendes de seine et marne dans laquelle on me dit que je dois payer 375€ en une fois.

J'ai écrit un courrier afin de régler cette en plusieurs fois car j'ai retrouvé un travail il y a peu, pas de réponse.

Aujourd'hui j'ai réussi à les joindre donc la personne me dit que j'ai dépassé le délai pour une demande à échelonnement et que mon compte va être bloqué.

Que puis je faire pour éviter cette situation?